

**NOTE TECHNIQUE SUR L'ADMISSION EN DISPOSITIFS RELAIS
dans le département du Bas-Rhin**

Réf : circulaire du 19-2-2021 (NOR : MENE2105909C) - BO n°8 du 25 février 2021

Les dispositifs relais incluent **les classes et ateliers relais dont les effectifs sont au maximum de 12 élèves et l'internat tremplin dont l'effectif maximum est de 10 élèves.**

Classes relais et atelier relais

Ces dispositifs proposent un **accueil TEMPORAIRE** adapté des jeunes concernés afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.

Ils doivent essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages, favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences en vue de l'acquisition d'une qualification reconnue.

Une demande de prise en charge d'un élève par un dispositif relais ne peut intervenir **qu'après l'échec des solutions internes à l'établissement effectivement mises en œuvre** (*tentatives de remédiation et de remotivation en mobilisant toutes les compétences disponibles dans le collège, suivi individualisé par un dispositif interne, PPRE...*).

Sur la base de la proposition de l'équipe pédagogique, vous apprécierez le profil de l'élève au vu du diagnostic prévu par les textes. Ce diagnostic pourra être réalisé avec l'aide des enseignants des différents dispositifs, et des ressources des Centres d'Information et d'Orientation.

Internat tremplin

Ce dispositif **académique** est destiné à accueillir des élèves (garçons) particulièrement perturbateurs, **qui ont fait l'objet d'exclusions répétées**, sans pour autant relever d'un suivi ou d'un placement dans le cadre pénal, ni d'une prise en charge thérapeutique spécialisée. **La priorité est donnée aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. Les élèves de 6^{ème} ne sont pas concernés.**

On veillera à ce qu'ils aient pu bénéficier de l'ensemble des mesures d'aides et de soutien disponibles dans le cadre réglementaire (suivi particulier, dispositif relais...).

Précisions :

- Dans le cadre de la protection de l'élève et afin d'identifier les responsabilités, une convention entre l'établissement d'origine de l'élève (où il reste inscrit) et le dispositif relais précisera les éléments relatifs aux frais de cantine et de transport ou encore aux périodes de stage,
- **Les dossiers des élèves de 6^{ème}, de SEGPA, ou en situation de handicap** reconnus par la MDPH pouvant bénéficier d'un projet personnalisé de scolarisation, **ne seront pas examinés**,
- Les entretiens avec les coordonnateurs des dispositifs relais peuvent être conduits en amont de la tenue de la commission.
- Joindre le **PPRE** le plus récent,
- En cas d'admission, il sera demandé à l'établissement d'origine de prendre en charge le titre de transport,
- **Seul le DASEN peut décider de mettre fin à une prise en charge en cours de session** (faits de violence, par exemple).

La durée de prise en charge est de 10 à 11 semaines en classe relais et à l'atelier relais, elle est d'un semestre à l'internat tremplin (éventuellement reconductibles).

Le dossier de candidature est téléchargeable depuis le site de l'académie de Strasbourg : <https://www.ac-strasbourg.fr/pro/procedures-dorientation-et-daffectation/>

Coordonnées des classes relais et atelier relais

<i>Dispositif</i>	<i>Adresse du collège de rattachement</i>	<i>Adresse du dispositif</i>
Classe relais André Maurois BISCHWILLER	Collège A. Maurois Cité scolaire - 1, rue du Lycée 67240 BISCHWILLER Tél. : 03.88.06.27.67 Fax : 03.88.06.27.68 Mail : Ce.0672237T@ac-strasbourg.fr	Classe relais Collège A. Maurois Cité scolaire - 1, rue du Lycée 67242 BISCHWILLER Tél. : 03.88.06.27.67 Fax : 03.88.06.27.68 Mail : classerelais.andremaurois@ac-strasbourg.fr
Classe relais Le Ried BISCHHEIM	Collège Le Ried 4, rue du Guirbaden 67800 BISCHHEIM Tél. : 03.88.33.40.80 Fax : 03.88.81.37.33 Mail : ce.0670004R@ac-strasbourg.fr	Classe relais Le Ried 4, rue Poincaré 67800 BISCHHEIM Tél. : 03.88.33.40.80 Fax : 03.88.81.37.33 Mail : collegeleried.classerelays@wanadoo.fr
Classe relais Jean Mentel SELESTAT	Collège Jean Mentel 4 avenue Adrien Zeller 67600 SÉLESTAT Tél. : 03.88.92.10.64 Fax : 03.88.92.10.64 Mail : ce.0671830A@ac-strasbourg.fr	Classe relais J. Mentel 4 avenue Adrien Zeller 67600 SÉLESTAT Tél. : 03.88.92.10.64 Fax : 03.88.92.10.64 Mail : classe.relais.selestat67@gmail.com
Classe relais Caroline Aigle STRASBOURG	Collège Caroline Aigle 4, rue Jacques Peirottes 67000 STRASBOURG Tél. : 03.88.35.21.81 fax : 03.88.35.53.31 Mail : Ce.0671742E@ac-strasbourg.fr	Classe relais Caroline Aigle 4, rue Jacques Peirottes 67000 STRASBOURG Tél. : 03.88.35.21.81 fax : 03.88.35.53.31 Mail : crfustel@ac-strasbourg.fr Site : www.classerelaisfustel.net
Classe relais François Truffaut STRASBOURG	Collège François Truffaut 30, boulevard Ronsard 67200 STRASBOURG Tél. : 03.88.27.08.08 Fax. : 03.88.26.80.77 Mail : ce.0671825v@ac-strasbourg.fr	Classe relais François Truffaut 4, boulevard Ronsard 67200 STRASBOURG Tél. : 03.88.12.56.97 Mail : classerelaistruffaut1@gmail.com
Atelier relais STRASBOURG	Collège Lezay-Mamésia 16, rue du Poitou 67100 STRASBOURG Tél. : 03.88. 39.12.69 fax : 03.88.40.23.18 Mail : Ce.0670105A@ac-strasbourg.fr	Atelier Relais « Boussole 67 » 16, rue du Poitou 67100 STRASBOURG Tél. : 03.88. 77.01.42 Fax : 03.88. 40.23.18 Mail : a.relais67@gmail.com

Calendrier des commissions d'admission :

- ↪ 9 décembre 2021
- ↪ 31 mars 2022
- ↪ 28 juin 2022

Coordonnées de l'internat tremplin de Schirmeck

<i>Dispositif</i>	<i>Adresse du collège de rattachement</i>	<i>Adresse du dispositif</i>
Internat tremplin SCHIRMECK	Collège Haute Bruche 18 rue des Grives 67131 SCHIRMECK CEDEX Tél. : 03.88.97.04.69 Fax : 03.88.97.27.83 Mail : Ce.0670068k@ac-strasbourg.fr	Internat tremplin 18 rue des Grives 67131 SCHIRMECK CEDEX Tél. : 03.88.97.04.69 Fax : 03.88.97.27.83 Mail : Ce.0670068k@ac-strasbourg.fr

Commission d'admission 2^{ème} session : 25 janvier 2022